

LIVRET DE FORMATION

CFMNS 31 - 2019/2020

BNSSA



Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Le métier: Le titulaire du **BNSSA** assure **la surveillance:** des baignades d'accès public gratuit et aménagé, des activités aquatiques dans les centres de vacances de loisirs, des baignades d'accès payants seul ou sous la responsabilité d'un M.N.S.

Il veille à la **sécurité** des personnes et assure les **premiers secours**.

Où travailler? Campings, hôtels, plages privées, plages publics, lacs, rivières piscines publics et privées, centres de vacances et loisirs, Clubs de natation.

Rémunération: du SMIC à 1800€

Diplôme délivré par le Ministère de l'intérieur - Examen organisé par la Préfecture de Haute-Garonne

La formation

Pré-requis: Nager au moins 3 nages, mettre la tête dans l'eau sans lunettes, aller au fond de l'eau, nager sous l'eau sans respirer sur quelques mètres.

Test d'entrée: consistant à nager 200 m et 100 m combiné (crawl, plongeon canard, brasse, nager sous l'eau etc...)

1 **Entraînement Sauvetage Aquatique:** Du mois d'octobre jusqu'au dernier examen BNSSA.

Lundi, Mardi, Mercredi, 18h/20h : Piscine Léo Lagrange

Vendredi, 19h15/20h30: Piscine Castex

Contenu: Perfectionnement natation, préparation aux épreuves (apnée, palmes-masque-tuba, vitesse...), recherche d'une victime, prises de dégagement, remorquage d'une victime, sortir la victime de l'eau.

2 **Réglementation:** 5 séances de 2h, les jeudis de 18h/20h. 2ème étage du 54 rue des 7 troubadours, ou sur un week-end.

Contenu: Aspect réglementaires, réglementations des baignades, organisation des secours en France, organisation des secours en plage et piscine, météo.

3 **Secourisme:** 5 jours de formation aux **Premiers Secours en Equipe de Niveau 1**, 39 heures pour acquérir les compétences de secouriste.

Contenu: Protection, hygiène et sécurité, bilan et examen de la victime, obstruction des voies aériennes, hémorragies, plaies, brûlures, traumatismes, malaise, détresses vitales, perte de connaissance, arrêt cardiaque, déplacement d'une victime...

Les + de la formation:

- Plateforme de formation interactive
- Exercices de sécurité et de sauvetage en piscine
- Doodle: Positionnement facilité via doodle pour les entraînements et pour les cours de réglementation
- Formations PSE1: 6 dates pendant les vacances scolaires ou en week-ends.



L'examen

4 examens sont organisés en Haute-Garonne. Ils ont lieu à la **piscine Léo Lagrange**, le lundi de 7h à 15h.

Valider votre inscription à l'examen: un test blanc des épreuves aquatiques (obligatoire)

Les épreuves:

- 1** **Parcours de sauvetage aquatique sur 100m en moins de 2 min 40:**
Départ plongée, 25m crawl, 2 x 25m comprenant 15m d'apnée chacun, plongeon canard, recherche d'un mannequin, 25m remorquage visage hors de l'eau.
- 2** **Parcours de palmes-masque-tuba sur 250m en moins de 4 min 20:**
Départ hors de l'eau matériel à la main, chaussé le matériel dans l'eau ou hors de l'eau, 200m PMT, recherche d'un mannequin, 50m remorquage palmes.
- 3** **Épreuve de sauvetage:**
Le sauveteur en short et t-shirt saute et nage vers une victime. La victime saisit le sauveteur qui se dégage et la remorque au bord, puis la sort de l'eau. Le sauveteur explique oralement l'action de secours à mener.
- 4** **QCM Règlementation:**
40 questions à choix multiples, 10 fautes maximum.

Révision de l'oral secourisme et du QCM le jeudi avant l'examen.



Documents à remettre avant l'examen:



- ☒ Feuille d'inscription préfecture
- ☒ Certificat médical type de - 3 mois à la date d'examen
- ☒ Copie du PSE1
- ☒ Chèque de 30€ pour l'inscription à l'examen



Remise des diplômes:

Une cérémonie de remise des diplômes est organisée pour clôturer l'année, au mois de juin.

Informations générales

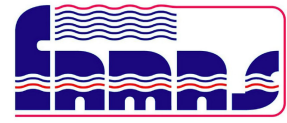
Révision:

- PSE1: 1 journée de formation continue obligatoire tous les ans
- BNSSA: Examen de recyclage tous les 5 ans

Déclaration obligatoire auprès de la DDCSPP du département de votre emploi (déclaration + certificat médical + carte Identité+ copie PSE1)

Assurance professionnelle fortement conseillé, parfois obligatoire. Elle comprend:

- une responsabilité civile personnelle (accident, litiges employeur etc)
- une défense pénale professionnelle et personnelle (accident, noyade)
- une information juridique



Organisation professionnelle

Pour aller plus loin:

PSE2: Immobilisation, relevage, brancardage, malaises spécifiques, mission de chef d'équipe (obligatoire pour travailler à la plage)

SSA littoral: Techniques de sauvetage mer, océan.

Permis bateau: Permis côtier (obligatoire pour travailler en mer).

BPJEPS AAN: Diplôme de maître-nageur sauveteur. **BNSSA** obligatoire à l'entrée en formation.

Formation de formateurs secourisme: Devenez formateur premiers secours (PSC1, PSE1 et 2)

CFMNS 31

www.cfmns31.com



54 RUE DES 7 TROUBADOURS

31000 TOULOUSE

05.34.28.10.00 / 07.69.35.37.44

cfmns31@gmail.com

